

Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

Un appel à candidatures pour permettre aux acteurs de participer aux décisions de la collectivité

En tant qu'instance consultative, le CDCA permet à tous les acteurs impliqués dans les dispositifs structurants dédiés aux personnes âgées et ou en situation de handicap de participer activement en donnant leur avis sur les décisions prises et à venir. Pour pouvoir intégrer cette instance, il vous est proposé de candidater sur www.loiret.fr/appele-candidatures-cdca-2024 avant le 15 décembre 2023.

Le CDCA, composé de 85 membres, est désigné pour une période de 3 ans. Sa principale mission est de garantir la participation effective des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à l'élaboration et au suivi des politiques d'autonomie mises en place dans le Loiret.

Intégrer le CDCA permet de contribuer activement aux politiques de l'autonomie dans le Loiret et faire entendre la voix des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Afin de couvrir l'ensemble des préoccupations et des besoins, un appel à candidatures est lancé pour chacun des collèges constituants du CDCA :

- Formation Personnes âgées (PA)
 - représentant les usagers retraités, personnes âgées, leurs familles et proches aidants
 - représentant les organismes employeurs, professionnels et gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux
 - représentant les intervenants bénévoles

- Formation Personnes en situation de handicap (PH)
 - représentant les personnes en situation de handicap, leurs familles et les proches aidants
 - représentant les organismes employeurs, professionnels et gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux
 - représentant les intervenants bénévoles

- Collège commun aux deux formations (PA et PH)
 - représentant les personnes physiques ou morales impliquées dans la politique d'autonomie et d'accessibilité universelle, intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme

Les candidats doivent être membre d'une association ou d'une structure représentative.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr